

INFO TECHNIQUE N°11

Compatibilité Essence SP95-E10

L'E10 (appellation officielle SP95-E10) est l'essence européenne de demain. Elle sera progressivement généralisée à partir de 2010, pour remplacer le sans plomb 95 (SP95). L'arrêté du 26 janvier 2009, paru au Journal Officiel le 31 janvier, autorise sa distribution sur le marché français dès le 1er avril 2009.

Ce nouveau carburant, qui contient jusqu'à 10% d'éthanol, doit participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il permet de diminuer de 60% les rejets de CO₂.

L'éthanol est un alcool. En France, il est majoritairement produit à partir de la betterave, (plante riche en sucre), ou du blé, (plante riche en amidon).

Le carburant SP95- E10 est compatible avec tous les moteurs 2 et 4 temps de fabrication Emak, commercialisés depuis 1990.

Pour les produits fabriqués avant 1990, il est conseillé de continuer à employer les carburants SP95 ou SP98.

En revanche, l'utilisation d'E85 (Essence à 85% d'éthanol) est totalement proscrite et exclurait tout recours en garantie.

**Nous avons la confirmation que les moteurs Briggs & Stratton, Honda, Kawasaki, Subaru/Robin, équipant les produits commercialisés par Emak, sont compatibles E10.
(pour plus de détails se rapprocher de chaque Fabricant)**

La présence d'éthanol dans l'essence peut causer :

à court terme : - le colmatage des filtres à carburant, en raison de leur faible porosité

à moyen terme : - la corrosion et l'oxydation de certaines pièces métalliques du système de carburation
- la corrosion du réservoir du moteur

Pour ces raisons, nous vous recommandons vivement :

- l'utilisation systématique d'un stabilisateur d'essence dans le réservoir des moteurs 2 et 4 temps et les récipients de stockage

Emak vous propose le stabilisateur **Additix** sous la référence 1818780

- l'utilisation de carburant spécial pour moteur deux temps, qui contient deux aditifs, un substitue de plomb et un stabilisateur

Emak vous propose l'essence **Oleomix** sous la référence 1818785

Le service technique
Emak France